

Frais de séjour

- Tarifs consultables en ligne sur www.paris.fr/casvp
L'établissement est habilité à l'aide sociale légale, permettant une prise en charge du prix de journée en cas d'insuffisance de ressources.

Nos plus

sont inclus dans le prix de journée

- des prestations de coiffure et d'esthétique participant au bien-être de chacun-e,
- des interventions paramédicales (pédicurie, psychomotricité, kinésithérapie, examens biologiques et radiologiques ordinaires...),
- une aide psychologique pour les résident-es ou leur famille.

Informations utiles

Résidence Hérold

66-74, rue du Général Brunet 75019 Paris
Tél. 01 40 40 55 55 • Fax 01 40 40 55 50
Courriel : casvp-ehpad-herold@paris.fr

Moyens d'accès

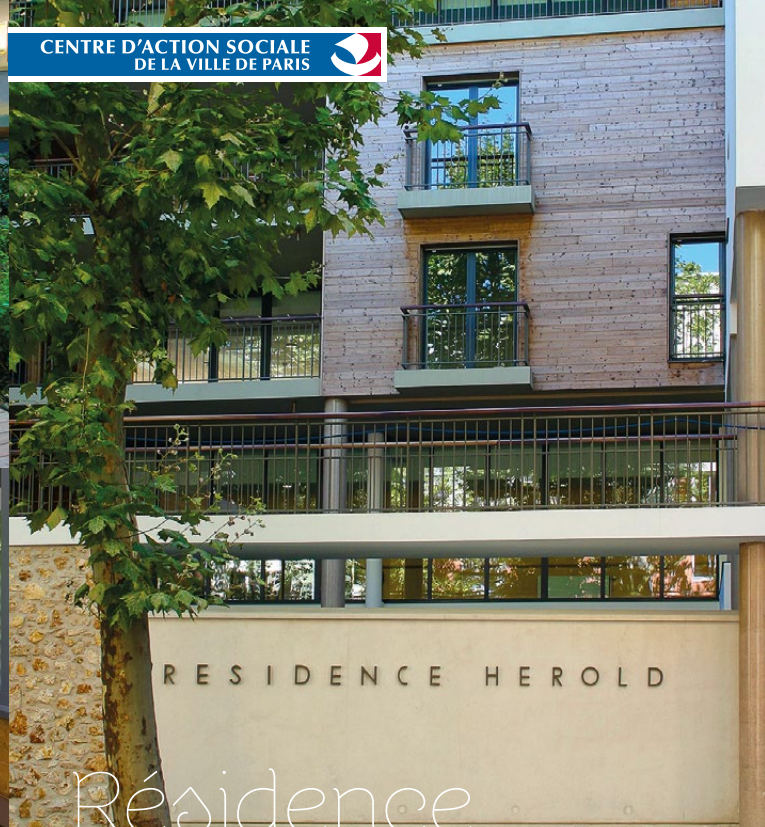
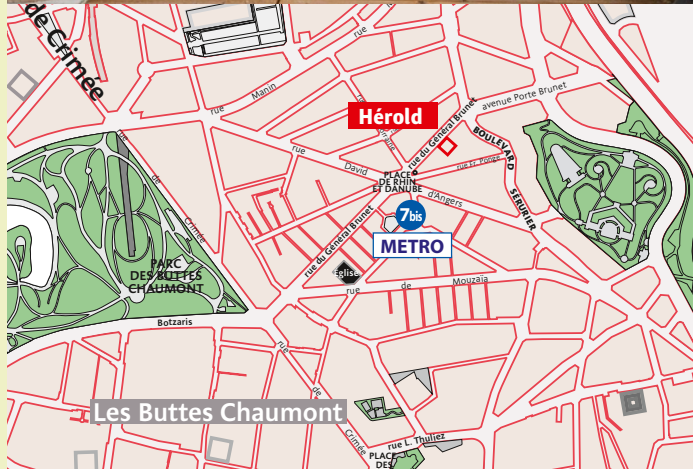
- Métro Ligne 7 bis – station Danube
- Bus Ligne 75 – arrêt Porte Brunet
Lignes 60 et 48 – arrêt Botzaris
- Tram Ligne 3b – arrêt Butte du Chapeau Rouge

Renseignements

Prioritairement auprès de l'Ehpad,
à défaut auprès du CASVP par courriel
casvp-did-sdspa@paris.fr

Retrait des dossiers d'admission

Téléchargement en ligne sur www.paris.fr/casvp,
retrait auprès de l'Ehpad, ou auprès du Centre d'action sociale Ville de Paris de votre arrondissement.



Résidence
Hérold

Établissement
d'hébergement
pour personnes
âgées dépendantes
au cœur de la ville
dans le 19^e arrondissement

MAIRIE DE PARIS
CENTRE D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE PARIS

TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur PARIS.FR

* 0,05 € par minute + le prix normal de l'appel

Conception : Mission communication du CASVP - Août 2018
Photos © CASVP



SITUÉE DANS LE 19^e ARRONDISSEMENT, à proximité du parc des Buttes Chaumont, la résidence Hérolde propose 100 chambres individuelles.

Les chambres de 20m² sont équipées d'un lit médicalisé, d'une penderie et d'une salle d'eau avec douche adaptée aux personnes à mobilité réduite. Le mobilier peut être modulé (table, chevet, fauteuil de repos, chaise...). Chaque résident-e peut personnaliser la décoration de sa chambre. Toutes les chambres disposent également d'un dispositif d'appel d'urgence et d'une prise téléphonique.

Un personnel qualifié s'attache à assurer un service de qualité pour l'ensemble des prestations.

La prise en charge des résident-es se fait dans le respect des droits et des libertés et selon un accompagnement personnalisé.

L'informatisation des dossiers des résident-es garantit l'individualisation du parcours de soin dans sa globalité.

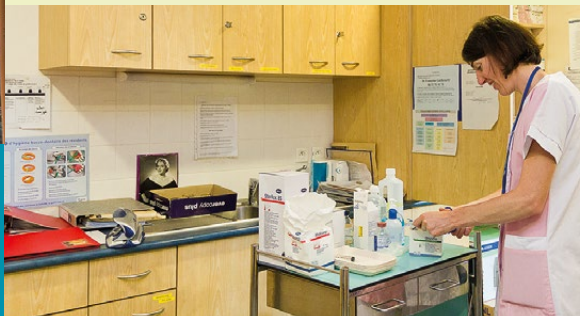
La télémedecine permet des consultations médicales spécialisées sans déplacement des résident-es.

■ **Sérénité et bien-être** : des lieux de vie dédiés à la convivialité, à la détente et à l'autonomie

- Chaque étage dispose d'une salle à manger et d'une salle de détente équipée d'une télévision.
- Au rez-de-jardin un grand restaurant est ouvert sur une terrasse arborée.
- Salles d'activités et d'animation, espace détente cafétéria, salles de kinésithérapie, salon de coiffure et d'esthétique sont répartis dans l'établissement.

■ **Des prestations hôtelières de qualité** sont incluses dans le prix de journée

- Les repas, préparés sur place, sont servis soit au restaurant du rez-de-jardin, soit dans les salles à manger d'étage. Ils tiennent compte des goûts et des régimes alimentaires de chacun-e. Les proches peuvent partager ces moments de convivialité.
- Le nettoyage des chambres et l'entretien du linge personnel sont assurés par l'établissement. Le linge hôtelier est fourni.
- Une salle de culte est à la disposition des résident-es.



■ **Une équipe médicale à votre écoute** pour une qualité des soins au quotidien

- Une équipe médicale assure une surveillance 24h | 24, sous la responsabilité d'un-e médecin coordonnateur-ric.
- Le suivi médical des résident-es est assuré gratuitement par les médecins de la résidence. Chaque résident-e reste toutefois libre de conserver le-la médecin traitant-e de son choix. L'établissement prend alors en charge sa rémunération sur la base du tarif conventionnel de secteur I.
- Les commandes et la délivrance des médicaments sont effectuées par la résidence.

Accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et | ou de troubles apparentés

• **Les unités de vie protégée proposent 51 chambres où les résident-es peuvent bénéficier :**

- d'un accompagnement par un personnel attentif dans tous les moments de la vie quotidienne,
- d'une protection des ouvertures pour une circulation en toute sécurité.

■ **Une animation variée** pour une vie sociale et culturelle dynamisée

- L'équipe d'animation au service des résident-es propose de nombreuses activités récréatives, individuelles ou collectives, stimulant les capacités manuelles, cognitives et favorisant la créativité (chorale, jeux, lecture, peinture sur bois, dessin créatif...).
- La résidence est ouverte à la vie du quartier et crée des échanges mutuels avec les différents lieux d'activité et d'animation de l'arrondissement.
- Des professionnel·les et des bénévoles offrent également des activités thérapeutiques et de détente, des sorties sont aussi régulièrement organisées.
- La résidence dispose d'un jardin thérapeutique et la proximité des parcs des Buttes Chaumont et de la Butte du Chapeau-Rouge est propice à la détente et aux promenades en plein air.